

## Déjà dix ans et encore toute sa pertinence

Chères amies et chers amis du développement durable,

En cette dixième édition du concours du prix et de la bourse cantonaux du développement durable, dont j'ai eu l'honneur et la joie de présider le jury pour la troisième année consécutive, je me dois d'en faire une petite rétrospective.

Ce concours a permis et permettra aux lauréats de trouver une certaine reconnaissance, quelques moyens financiers et donne une visibilité particulière aux actions qu'ils ont entrepris ou souhaitent entreprendre. En dix ans, c'est pas moins de 17 bourses, 18 prix et 35 mentions qui ont été attribués.

De façon subjective et non exhaustive, je tiens à vous remémorer quelques lauréats des neuf premières éditions du concours que vous retrouverez dans la brochure spécialement éditée et qui est à votre disposition. Rappelez-vous :

- en 2002 la bourse attribuée à l'entreprise Eco Diffusion pour son chariot de tri des déchets « Le Retricycle » ;
- en 2003 le prix attribué à l'association Réalise pour son atelier de réinsertion de demandeurs d'emploi dans le domaine du recyclage de matériel informatique ;
- en 2004 la bourse attribué au GAPP et à l'ATE pour leur projet d'accompagnement des enfants à pied sur le chemin de l'école « Le Pédibus » ;
- en 2005 la bourse attribuée à la librairie Les Recyclables pour son plan d'action en faveur du développement durable ;
- en 2006 le prix attribué à l'entreprise Laudrenet et son concept de salon lavoir écologique ;
- en 2007 le prix attribué à l'association Mill'o pour la création et la gestion de son immeuble coopératif et durable de logements ;
- en 2008 le prix attribué au Groupe Hôtelier Manotel pour les dix mesures sociales et environnementales intégrées à ses établissements ;
- en 2009 le prix attribué à MacWorks pour sa clinique de réparation d'iPods et autres iPhone « Le PodSpital » ;
- en 2010 la bourse attribuée à l'association Ciconia pour son projet de livraison et de nettoyage de couches lavables pour bébés ;
- pour le palmarès 2011, il vous faudra encore patienter quelque peu ...

Avec un peu de recul, je peux dire qu'il s'agit là d'un véritable concours, avec ses joies et malheureusement ses déceptions. Mais c'est aussi une fabuleuse aventure. En effet, chaque année, une trentaine de candidature d'une grande diversité ont été enregistrées. En 2011, c'était 22 dossiers pour la bourse et 11 pour le prix.

Aux yeux du jury, il y a, à chaque fois, des coups de cœur, des utopies, mais aussi beaucoup de réalisme et de conviction. Lors de leurs délibérations, les jurés doivent prendre en considération l'intégration effective des trois préceptes du développement durable, soit l'efficacité économique, la solidarité sociale, et la responsabilité écologique. A ceux-ci s'ajoutent les principes du réalisme et de la reproductibilité qui sont également des critères prépondérants.

Je tiens alors à saluer les membres des jurys qui se sont succédés, ainsi que remercier mes collègues de cette dixième édition, soit Madame Françoise Schenk-Gottret et Messieurs Daniel Cattani, Victor De Olivera, Vincent Gall, Ernest Greiner, Alain Maunoir et Jean-Daniel Plancherel.

Je me dois de remercier et féliciter tous les candidats et lauréats qui, de par leurs projets et actions, permettent de concrétiser et rendre lisible, dans leurs domaines de compétences et à leur échelle, ce qu'est le développement durable.

Il me faut aussi remercier les initiateurs de ce concours, ainsi que les collaborateurs du Services Cantonal du Développement durable et plus particulièrement Monsieur Jean-Pierre Tombola, qui se sont fortement impliqués dans cette démarche.

Le palmarès 2011 et la diversité de celui-ci démontrent à nouveau la pertinence de cette action, de par la capacité de nombreux acteurs, qu'ils soient individus, organismes ou encore entreprises, à développer ponctuellement ou au quotidien des projets de grande qualité en matière de durabilité. Qu'ils soient, toutes et tous, félicités pour leur engagement.

L'avenir prochain du concours sera encore plus diversifié. En effet son règlement a été récemment adapté pour mieux répondre à la réalité des nombreuses actions entreprises, en autorisant enfin la participation des structures publiques et parapubliques, avec à la clef l'attribution de distinctions spécifiques.

Il ne s'agira pas là de donner des moyens financiers complémentaires, mais bien de rendre public des actions exemplaires et durables qui puissent être reproduites par d'autres acteurs, ce au bénéfice des générations actuelles et à venir.

Une autre dimension du développement durable est illustrée par notre présence ici, dans ce lieu emblématique qu'est le globe de la science et de l'innovation, initialement pavillon de l'équilibre de l'Exposition Nationale de 2002. Il était voué à l'éphémère, il a été heureusement pérennisé ici et nous accueille ce jour.

Alors un grand merci à eux et à vous, acteurs d'un jour ou du quotidien, pour votre implication en matière de développement durable.

Je vous remercie enfin pour votre attention et me réjouis, d'ores et déjà, de vous retrouver pour l'édition 2012 du Prix, de la Bourse et de la Distinction du développement durable.

**Boris Calame**

Président du Jury de l'édition 2011 du prix et de la bourse cantonaux du développement durable

Genève Meyrin, le 13 mai 2011